

POUR UNE DEMOCRATIE LOCALE FORTE ET UNE GOUVERNANCE LOCALE FIABLE : LES BASES DE LA RÉUSSITE DE L'AGENDA HABITAT III

MOTION PRÉSENTÉE PAR ANNE HIDALGO, MAIRE DE PARIS
ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MONDIAL DE CGLU
4 DÉCEMBRE, PARIS



POUR UNE DEMOCRATIE LOCALE FORTE ET UNE GOUVERNANCE LOCALE FIABLE : LES BASES DE LA RÉUSSITE DE L'AGENDA HABITAT III

- 01** Nous, gouvernements locaux et régionaux réunis à Paris, reconnaissant les circonstances particulières de cette époque troublée, soulignons le besoin de renforcer la décentralisation et la démocratie locale et de repenser la notion de citoyenneté comme fondements du nouvel agenda urbain si nous voulons que l'Agenda 2030 apporte des sociétés plus justes et plus égalitaires.
- 02** **Seules des sociétés dotées de solides valeurs universelles, construites du bas vers le haut et permettant l'appropriation par les citoyens, seront à même de développer des modèles durables, pacifiques et créatifs pour vivre ensemble.**
- 03** **En accord** avec l'article 25 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui établit que « tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune discrimination (...) et sans restrictions déraisonnables, **de prendre part à la direction des affaires publiques**, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. »
- 04** **Réaffirmant** les valeurs de la Charte européenne de l'autonomie locale, exprimées dans la Déclaration de principes sur l'autonomie locale, la **Déclaration universelle de l'autonomie locale adoptée par IULA, l'agenda d'Aberdeen de CLGF, le manifeste de CGLU « La ville de 2030 » et les Lignes directrices internationales sur la décentralisation.**
- 05** **Nous appelons :**
- **Les gouvernements nationaux** à respecter les principes de subsidiarité, d'autonomie et le mandat des élus locaux.
 - **Habitat III à construire un agenda politique universel fort, doté d'une approche globale allant au-delà de l'approche sectorielle**, qui permettra aux gouvernements locaux et régionaux du monde entier d'avoir les compétences et les ressources adéquates.
 - **A une mise en œuvre inclusive et à des mécanismes de suivi à l'échelle nationale, régionale et internationale**, qui reconnaîtront le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la définition, le suivi et la mise en œuvre des politiques internationales.

- **A une représentation spécifique des gouvernements locaux et régionaux, par le biais de leurs organisations internationales et notamment, de CGLU**, dans l'architecture de la gouvernance internationale.

06 Nous nous engageons à :

- **Nous assurer que notre mandat provient des populations, pour les populations**, et à renouveler le contrat social par le biais du développement du droit à la ville ;
- **Etablir un environnement local où la pleine réalisation des droits humains** et des libertés fondamentales est garantie, en assurant la dignité et le bien-être collectif de toutes les personnes, dans des conditions d'égalité, d'équité et de justice ;
- **Garantir des formes appropriées de participation** et d'engagement civique dans les processus de prise de décisions, dans le respect de notre mandat, et assurer la capacité des citoyens à avoir accès à toutes les informations sur les affaires publiques ;
- **Garantir que les femmes et les hommes** jouent un rôle égal dans la prise de décisions ;
- **Protéger la diversité et la culture ;**
- **Garantir que nos villes travaillent avec les autres sphères de gouvernement**, ainsi qu'avec les municipalités voisines, afin de développer des approches communes pour un développement réussi ;
- **Investir dans le renforcement des capacités** qui nous permettra d'agir de façon adéquate.

Autres recommandations adoptées:

- Les villes de Madrid et Paris proposent d'organiser, à Madrid, le Sommet mondial contre la Violence et pour l'Education pour la Paix. Le Sommet sera conçu comme un processus et un point de rencontre pour les dirigeants locaux du monde, avec la société civile, et comme une occasion pour réfléchir sur la paix. A l'heure actuelle, les villes et gouvernements locaux ont le devoir et la responsabilité de travailler en faveur de la paix, d'agir contre l'usage de la violence pour résoudre les conflits, et d'utiliser l'éducation de la paix comme un instrument pour notre coexistence et notre bien-être futur.